

COMMUNAUTÉ — HUMANITÉ — SOLIDARITÉ
CIVILISATION

LA
DÉLIVRANCE

DU
PEUPLE TRAVAILLEUR

MANIFESTE

ET
PLAN SOCIAL NOUVEAU

INÉDIT

Prix : 0 fr. 15 cent.

PARIS
IMPRIMERIE V.-A. CRESSON
19, rue de Reuilly, et rue des Immeubles-Industriels, 4.

—
1885



MANIFESTE

PEUPLE TRAVAILLEUR,

Depuis que le monde est monde, tu traines à tes pieds le boulet de la plus affreuse misère et de toutes sortes d'iniquités sociales. Depuis que le monde est monde, tu as toujours été et tu es plus que jamais la proie disputée de tous les fauves qui se sont succédé au pouvoir et de tous ceux qui aspirent à y grimper.

Pourquoi?... pour l'unique raison que tu as toujours été trop confiant, et que tu n'as jamais compris le rôle que jouent, à ton égard, tes pires ennemis.

La bourgeoisie a fait le curé criminel ou idiot, pour fausser le fondement social de tes enfants, dans le seul but de lui faciliter l'œuvre honteuse de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Depuis 15 ans une nouvelle caste bourgeoise a envahi le pouvoir en proclamant la République, et a déclaré formellement que les trois mots: *Liberté, Egalité, Fraternité*, seraient désormais la base fondamentale de la société.

Quel usage a fait cette caste de cette grande devise?

Elle l'a constamment souillée et foulée aux pieds pour continuer l'œuvre criminelle des tyrans déchus.

Tout travailleur doit être convaincu aujourd'hui que, seuls, les privilèges dont jouit la caste bourgeoise sont la cause directe de tous les maux sociaux qui dévorent l'humanité, et que, seule, la suppression de ces privilèges mettra fin à tous ces maux.

Oh ! je sais bien que la bande des coquins et idiots te criera toujours, à toi travailleur, tant que tu seras assez simple de les écouter : « mais il y a toujours eu des pauvres et des riches, et il y en aura toujours, et tous ne peuvent pas être riches. »

Réponds une bonne fois à cette racaille : que le jour où tous les efforts humains, scientifiques, matériels et moraux n'agiront que dans le but de développer les progrès de la science sociale, que le jour où la France produira tout ce qu'elle peut produire et fera produire tout ce qui reste improductif par la cupidité et l'incapacité de la racaille bourgeoise, dis-lui à la face, à cette racaille : que ce jour-là, la France produira de quoi faire bien exister trois peuples comme le nôtre.

Mais, pour obtenir des résultats aussi élevés et humains, il faut avant tout vouloir le faire.

Et la bourgeoisie d'aujourd'hui, comme celle d'autrefois, sacrifie tous ses efforts à faire le mal.

Pour des considérations politiques inavouables, elle soulève des conflits à chaque instant, et jette à des milliers de lieues loin, la fortune et les enfants du peuple, quand les terres nationales restent incultes, faute de bras, et quand des milliers de pauvres et de vieillards meurent de faim.

D'autre part, le développement du machinisme, qui est destiné à faire le bonheur des travailleurs, les jette au contraire à la porte des ateliers par milliers, sans pain et sans asile.

La vie d'aujourd'hui n'est autre chose que le brigandage social, organisé et reconnu, soutenu et protégé par les lois bourgeoises.

Et rappelle-toi bien, travailleur, que c'est sur toi seul que tombent directement toutes les iniquités sociales, et, que si tu tiens à vivre et à profiter de l'existence, comme c'est ton droit, il est grand temps que tu te réveilles.

Si le peuple du travail se meurt de toutes sortes de misères et angoisses, c'est pour l'unique raison qu'il plait à une poignée d'hommes de faire le mal au lieu de faire le bien.

Non, une vie aussi honteuse ne peut durer, sous peine de décadence.

Cependant un mal aussi terrible et coupable pour certains hommes, doit avoir un mobile réel. Où est donc la racine fatale qui produit tous ces maux si terribles ?

Ah ! voilà la question capitale. Nous avons tous, nous travailleurs, ce grand et terrible défaut, de ne regarder le mal que lorsqu'il nous atteint. Oh ! quand il nous frappe, nous ne manquons pas de crier, mais jamais nous ne savons plonger notre regard assez profond, pour découvrir la racine réelle qui lui donne le jour.

Et cependant il est bien reconnu de tous, que pour faire disparaître un mal quelconque, il faut commencer par lui couper sa racine. Une mauvaise herbe quelconque, coupez-la au ras de terre, elle repoussera toujours. Et le mal social n'est absolument autre chose qu'une mauvaise herbe qui a poussé au milieu de la masse des travailleurs, qui les dévore, et ce n'est que le jour que ses victimes lui couperont net sa racine qu'ils en seront délivrés pour toujours.

J'ai le regret de constater que, jusqu'à ce jour, aucun homme n'a été assez courageux et hardi, pour oser exposer clairement la racine réelle du mal social.

Travailleur, moi qui suis un malheureux comme toi, et qui n'ai jamais été à l'école, j'ai la prétention de mettre à nu d'une manière incontestable la racine réelle de ce mal, mais sans ambages, ni phrases sonores.

La racine seule et réelle de tout le mal social réside dans cette belle matière qu'on appelle or, et toutes les valeurs inhérentes. Pourquoi ? pour la seule raison qu'elle permet à la caste bourgeoise, qui a eu soin de s'arroger le monopole de tout posséder sans rien faire, et de dépouiller, à son profit, celui qui travaille.

Etudie une bonne fois, travailleur, toutes les lois et combinaisons politiques de la bourgeoisie, ainsi que l'organisation de la force brutale qui fait exécuter, et respecter ces lois ; et tu verras comme moi que : curés, juges, policiers, mouchards et soldats, sont autant d'outils à tout faire, braqués sur toi pour t'écraser au premier signal ; et n'ont d'autre mission que de t'attacher au poteau de l'ignorance et de la misère, et de t'y maintenir pour que cette même bourgeoisie ait la facilité de te dépouiller du fruit de ton travail, sans que tu oses ni crier, ni te révolter.

A présent, travailleur, je vais te prouver, en quelques mots, d'une manière irréfutable, que, seule, la monnaie produit tout le mal social. Qu'est la matière monnaie par elle-même? Absolument rien. Sers, toi, ignorant valet, à ton maître, un beau plat d'or sur sa table, au moment de son repas, à côté d'un plat d'ortolans; et tu verras lequel des deux qu'il choisira. Il te dira, ce pitre, que l'or n'est pas pour croquer, parce qu'il est trop dur, mais pour se procurer des ortolans fins et tendres. Et, avec son or, il envoie ses esclaves, au marché ou à la halle, les acheter avec tous les aliments les plus fins et confortables, aux chasseur et cultivateur qui passent nuit et jour pour les y transporter.

Et ces mêmes chasseur et cultivateur qui, l'un, s'est éreinté à attraper le gibier, et l'autre à semer, cultiver et récolter ces bons aliments; l'un et l'autre mangent une soupe maigre, et bien heureux, tandis que le bourgeois ira se ballader en calèche, avec des Vénus du jour, pour digérer ces bons aliments.

Et cependant, qu'est le travail, en revanche? Tout, puisqu'il produit tout.

Et dans ce cas, puisque c'est le travailleur seul qui exécute le travail, si la justice et le droit étaient connus dans notre pays, c'est lui seul qui devrait être tout, et considéré comme tel; tandis qu'au contraire, il n'est autre chose que le chiffon avec lequel la bourgeoisie puante essuie ses pieds galeux.

Ce simple exposé te démontre, travailleur, de la manière la plus claire que si cet or est tout en n'étant rien c'est uniquement pour que celui qui ne fait rien possède tout et soit tout. Et rappelle-toi bien que, tant qu'il en sera ainsi, le coquin, le fourbe, le bandit, le fainéant et le propre à rien, seront tout et trouveront toujours le moyen de réduire à la plus affreuse misère le travailleur qui est tout, puisqu'il produit tout par son travail.

Voilà des vérités que je défie les plus coquins et retors de contester avec des arguments. Travailleur! voici un moment solennel pour toi qui approche; car tu vas être de nouveau prié, par notre beau gouvernement, de nommer ces candidats qui s'érigeront en maîtres souverains aussitôt élus, et se moqueront de toi comme par le passé.

Il faut cependant réfléchir où nous mènent ces politiciens retors, et les charges terribles qu'ils nous imposent par l'intermédiaire de l'or.

Le budget de la France s'élève, aujourd'hui, à 4 milliards de francs l'an; et, aussitôt après les élections, si les travailleurs sont assez naïfs de nommer ces mêmes bourgeois, il sera fatalement augmenté pour créer des places nouvelles à leurs amis et parents.

Qui fournit cette somme incroyable? Seul, l'impôt. Qu'impose-t-on, et que peut-on seul imposer? Le travail et son produit, attendu que rien ne peut être créé que par le travail utile. Qui fournit et exécute ce travail? Seul, le travailleur à la sueur de son front.

C'est donc toi seul, travailleur, qui paie ces 4 milliards de francs, en te privant de ton nécessaire, toi et les tiens, tout en trimant comme un galérien et sans jamais avoir ta vie du lendemain assurée. Et à quoi servent ces milliards? A nourrir tout un peuple de bureaucrates et fonctionnaires, dont plus des trois quarts sont nuisibles, car leur travail n'a d'autre but que de maintenir debout l'état social honteux actuel, qui est équivalent de te maintenir, toi, travailleur, dans les misères et tracas.

La bourgeoisie, qui n'a jamais employé son intelligence qu'à ourdir des combinaisons, des coquinerie à l'égard du pauvre, sachant qu'elle ne pourrait pas s'emparer du produit de ton travail directement, a trouvé le moyen tout simple en commençant par fabriquer, avec l'ignorance, une force brutale à sa dévotion, où les fils n'hésiteront pas à tuer leur père et frères au premier signal des brutes galonnées, et, en fabriquant ensuite des lois infâmes qu'elle fait respecter et exécuter par cette même force, elle arrive facilement à bout de ses ambitions.

En criblant le travailleur d'impôts de toute sorte, elle le force à se défaire de ses meilleurs produits, parce qu'il en retire plus d'argent; ce qui permet à eux, bourgeois et bureaucrates de s'en emparer, avec ce même argent que ce même pauvre travailleur est forcé de leur remettre par l'impôt.

Et avec les produits utiles à la vie, ne fait-on pas égale-

ment des trafics les plus criminels par l'intermédiaire de l'or? Toutes les matières ne sont-elles pas falsifiées au point d'empoisonner le pauvre? Et en face de ces crimes, ne fait-on pas pourrir, entassés, les bons produits naturels, par cupidité?

Qu'on fasse le calcul exact, à Paris seulement, des produits naturels qui pourrissent chaque jour par cupidité; et on verra à quel degré est poussée la honte.

Et la caste bourgeoise qui nous dirige et qui aspire à nous diriger, prétend, elle seule, arborer le drapeau de la civilisation moderne!

Moi je dis qu'elle est plus sauvage que les sauvages qu'elle prétend civiliser. Mais quand un animal a mangé suffisamment, il laisse le reste pour les autres.

Les hommes, dits civilisés, d'aujourd'hui, font tout le contraire: non contents de se gorger à en crever d'indigestion, ils entassent les produits, sans cesse les uns sur les autres, et les font pourrir sous forme de commerce; et quand ils voient un pauvre va-nu-pieds, il l'insultent et le laisseront crever comme un chien, s'il n'a pas d'argent.

N'est-ce pas l'or seul qui fabrique les voleurs, assassins, prostituées, mouchards, hontes sociales, corruptions, bassesses, et tout en un mot. Qui fait l'horreur d'une société humaine? Est-ce que ce n'est pas, seule, cette bourgeoisie, pourrie, qui, par ses combinaisons, anéantit toute moralité! Elle ne dit pas à l'individu de travailler pour vivre, elle lui dit: procure-toi de l'argent et de l'or, et tu feras ce que tu voudras. Et c'est de là qu'est arrivée cette course affolée après cette matière, au point qu'on délaisse complètement le travail.

Les combinaisons fourbes de cette bourgeoisie donnent, d'un côté, une espèce d'appât de gain qui paraît, à l'ignorant, réalisable; mais d'un autre côté, d'autres combinaisons empêchent absolument les trois quarts et la moitié de l'autre quart de tous ces coureurs de gain illusoire, d'arriver à rien; et, après cette course folle, ils tombent anéantis dans le fossé. Et c'est de là qu'a germé, dans la cervelle de ces fourbes, la loi honteuse sur les récidivistes. Voilà, bourgeoisie cupide, tes œuvres honteuses.

Il faut pourtant que cela finisse. Tout disparaît, aujourd'hui, devant cette cupidité suscitée par la monnaie, car il n'y a plus ni père, ni mère, ni parents, ni amis, ni honnêteté, ni honneur, ni sécurité.

Il faut cependant arriver à bien nous pénétrer de ces choses si justes.

Car qu'est-ce qu'il y a, au monde, de plus juste et naturel que ceci ?

N'est-ce pas celui qui défriche la terre, qui la cultive, qui sème et qui récolte à la sueur de son front qui, seul, doit avoir, le premier, droit à son produit ?

N'est-ce pas celui qui construit une maison, au péril de sa vie, qui doit avoir, le premier, droit de l'habiter ? N'est-ce pas celui qui tisse les étoffes qui doit avoir, le premier, droit de s'en vêtir ? Et de même, dans toutes les branches du travail social. Mais non, la bourgeoisie décrète par ses lois qu'elle, qui ne fait que du mal à ce travailleur, a, seule, droit à la fleur de tous ces produits ; et lui, producteur, n'a droit qu'à la misère.

Sous la féodalité princière, ceci était tout naturel. Mais sous le régime de liberté, égalité, fraternité, c'est un crime social des plus élevés, qui ne tardera pas à être châtié par la justice sociale.

N'est-ce pas également l'or qui paralyse le développement des découvertes scientifiques ? Car, seul, celui qui possède l'or, peut accaparer, à son profit, le machinisme.

Et le jour que ce développement sera social et commun, on verra apparaître une avalanche de machines de toutes sortes, qui couvent aujourd'hui comme tout le reste par cupidité ; et qui, tout en supprimant les bras humains, produiront plusieurs fois plus.

Et ce n'est que ce jour là, mais pas avant, qu'un peuple aura le droit de se proclamer hautement civilisé.

Le socialisme, seul, poursuit avec acharnement ce grand but social et humain ; eh bien ! travailleur, il faut en finir une bonne fois et dire sans ambages à cette bourgeoisie rapace : Garde ton or pour toi, qui t'appartient dis-tu ; et moi je garde le produit de mon travail qui m'appartient, j'en suis sûr, attendu que je l'ai exécuté à la sueur de mon front.

Oui, il faut supprimer cette plaie sociale : l'or, qui a déchaîné la sauvagerie humaine, qui prend chaque jour un caractère plus féroce.

Nous sommes sur terre pour vivre amis et en famille, et nous devons briser, sans plus tarder, tout ce qui entrave cette vie sociale.

Et toi, malheureux boutiquier, ta marchandise moisit dans ton magasin, en attendant la clientèle qui ne vient pas. Ta vie, comme celle de tout travailleur, n'est qu'angoisses et déceptions. Les impôts terribles, qui sont à ta charge, te brisent ; ce qui te démontre que tu dois te rallier sans retard au parti qui poursuit, sans relâche, l'affranchissement des travailleurs. Ce que veut le réel socialisme humanitaire, c'est qu'aucun ne puisse vivre au détriment d'un autre et que chacun produise la quote-part de travail qui est utile à sa vie et à son existence sociale. Et voilà pourquoi la suppression de la valeur monnaie est indispensable.

PEUPLE TRAVAILLEUR,

N'écoute donc plus ces saltimbanques politiques, bourgeois de tout poil, qui, à l'instar des saltimbanques des foires les plus menteurs, vont de nouveau monter sur des tréteaux pour te mentir effrontément.

C'est toujours sur ta simplicité confiante qu'ils comptent pour se faire remonter sur le char du pouvoir ; car ils savent très bien que toutes les promesses hypocrites qu'ils ne manqueront pas de te faire, n'aboutiront à rien.

Ne les vois-tu pas, travailleur, s'éreinter à toutes sortes de combinaisons qui toutes échouent piteusement et échoueront toujours ! Pourquoi ? Pour l'unique raison qu'ils ne peuvent rien faire en ta faveur sans empiéter sur leurs privilèges, c'est-à-dire sur le domaine de leurs jouissances qui leur sont si chères.

Et tu ne seras pas assez naïf de croire que ce seront eux-mêmes qui y toucheront. Le passé est là, terrible, qui se dresse, et qui te crie que ces hommes ne peuvent rien faire pour toi.

Non, travailleur, n'aie plus confiance dans les individus, mais uniquement dans une idée réelle et dans le triomphe de cette idée qui, seule, aura la puissance de transformer l'état social auquel nous sommes assujettis.

Travailleur! Voici un plan social nouveau, que j'ai élaboré et que je ne te soumets qu'à titre d'idée, pour bien te démontrer que rien n'est plus facile, si on veut le faire, que de faire fonctionner une société humaine basée sur la justice réelle, l'égalité et la solidarité.

Et rappelle-toi bien que ce n'est que l'application d'une organisation sociale en ce sens, qui affranchira les travailleurs de tous les maux sociaux qu'ils endurent, et qui assurera le bien-être à toute la grande famille sociale.

Travailleur! Prends en mains ce plan, et perfectionne-le, si tu peux; et, après une étude approfondie, tu verras, comme moi, que rien n'est plus simple que de le mettre en pratique.

Mais, surtout, n'écoute pas la meute bourgeoise de tout étage, qui va te crier de toute sa force que ce plan est une utopie et va le qualifier de toutes sortes d'épithètes plus idiotes et ridicules les unes que les autres.

Sache, par ton bon sens, déjouer ces calculs hypocrites, et sache comprendre que si elle hurle si fort, c'est uniquement parce que ce plan brise à jamais ses chers privilèges qui lui procurent les plus honteuses jouissances. Et ce qui lui répugne surtout le plus, c'est qu'elle sera obligée de quitter ses salons de crimes et de débauches effrénés pour descendre dans l'arène de la vie commune, où elle sera obligée de se conformer au devoir social commun.

Travailleur, en terminant, je te dis:

As-tu encore confiance dans l'efficacité de ton bulletin de vote aux conditions actuelles? Si oui, fais-en usage, mais uniquement à l'égard d'hommes les plus sincères et honnêtes que tu pourras découvrir, qui accepteront intégralement les termes de cette organisation sociale, et qui prendront l'en-

gagement solennel, en public, d'agir par tous les moyens en leur pouvoir pour la mettre en vigueur.

Et où trouveras-tu ces hommes? Dans ta classe seule, parce que tes camarades de misère connaissent le mal pour l'avoir enduré comme toi, et, comme toi, ils ont un intérêt capital à transformer l'état social actuel qui tue tout ce qu'il y a de beau, de bon et de grand dans l'humanité. Surtout ne donne pas plus à ces hommes qu'aux autres, un mandat illimité, et sache les attacher avec un lien solide, qui te permette de les briser s'ils trahissent leurs engagements.

Travailleur! ta délivrance est à ce prix.

PLAN SOCIAL COMMUNISTE

Considérant : qu'après avoir étudié profondément les diverses théories socialistes émises, il est clairement justifié que, seule, la théorie communiste correspond à la base sociale fondamentale de toutes les théories socialistes, et que seule, son application amènera la justice sociale réelle et la solidarité humaine, seules choses qui auront la puissance de faire apparaître le bien-être social de tous.

En conséquence, c'est à cette théorie, seule, que tous les sincères socialistes doivent se rallier sans retard, et arborer son drapeau à la face de tous, avec toutes ses conséquences.

Dans ce but, je soumets à titre d'idée l'organisation sociale nouvelle suivante :

Suppression totale de toutes les institutions actuelles, telles que : Présidence de la République, Sénat, Constitution ; tout pouvoir central ; armées permanentes et tirage au sort ; cultes religieux, quels qu'ils soient ; police, magistrature, codes et règlements militaires ; tous les codes sans exception ; les prisons ; toute propriété individuelle et tout patronat ; la valeur monnaie ; en un mot, tous les rouages sociaux existants.

SOCIÉTÉ NOUVELLE

A INSTITUER

ART. 1. — La France sera divisée par communes, et chacune sera composée de 1.000 habitants au minimum et de 20.000 au maximum.

Tous les divers travaux sociaux seront transformés en services publics.

ART. 2. — Les communes seront divisées par fractions, et chaque fraction aura pour point central le canton.

ART. 3. — Chaque commune sera maîtresse, dans son sein, de tout ce qui concerne sa vie matérielle et morale, ses produits, l'organisation de son travail, ses routes et chemins locaux, sa sécurité et sa salubrité.

ART. 4. — Les grandes cités industrielles tels que: Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc., seront l'objet d'une organisation spéciale par quartiers de 20 ou 30.000 habitants.

ART. 5. — La terre, toutes les maisons d'habitation et instruments de production sans exception; et tout, enfin, ce qui constitue la vitalité du corps social, appartient à la communauté qui en a la garde et l'entretien.

ART. 6. — La communauté assure le bien-être à tous, par égalité, moyennant que chacun s'assujettisse au travail commun utile à l'existence, et aux devoirs sociaux imposés par les besoins de la nature et par la justice sociale.

ART. 7. — L'instruction sera appliquée à tous les enfants des deux sexes, sur les mêmes bases absolues en ce qui concerne chaque sexe.

L'instruction sera obligatoire, gratuite et accessible à tous, à tous les degrés; et ne s'appuiera que sur la science véridique, reposant sur des faits visibles et compréhensibles.

ART. 8. — Toutes les écoles, sans exception, seront pourvues de tout ce qui sera nécessaire à la bonne et saine éducation des enfants. Il y aura, de plus, toutes sortes d'ateliers professionnels, utiles à l'existence et aux nouvelles découvertes scientifiques, où tout enfant aura la faculté, dès son bas âge, de se livrer à des études spéciales qui seront le plus en rapport avec ses aptitudes idéales.

ART. 9. — Les écoles seront sous la garde et surveillance des communes, qui devront tout entretenir en bon état et veiller surtout à ce qu'aucun élément religieux fanatique n'y pénètre.

ART. 10. — La journée de travail sera fixée à 8 heures par jour pour les majeurs et à 5 heures pour les mineurs, avec la faculté de diminuer selon les circonstances.

Une journée intégrale de repos sera due à tous, sans exception, tous les six jours.

ART. 11. — Tout individu sera libre de faire ce que bon lui semble, après son devoir social accompli, moyennant qu'il ne porte atteinte à son semblable en quoi que ce soit.

ART. 12. — La mendicité sera rigoureusement interdite, sous quelque forme que ce soit.

ART. 13. — Chaque commune aura une propriété spéciale où seront reçus, sans conditions, tous les vieillards et infirmes qui désireront en profiter.

Les infirmes, reconnus incapables de produire, y seront reçus à tout âge; et les vieillards, après un âge qui sera déterminé.

Ces propriétés seront des plus confortables et de la plus stricte salubrité, où tous recevront un soin spécial jusqu'à la fin de leurs jours et jouiront, en même temps, de la liberté la plus absolue d'aller et venir dans leurs familles et partout ailleurs.

ART. 14. — Chaque commune sera administrée par une délégation unique, nommée et choisie, par elle-même, dans son sein.

ART. 15. — La communauté étant l'avènement véritable de la solidarité humaine, les divers produits et matières utiles à l'existence et ainsi que le surcroît d'une contrée, seront transportés où il le sera utile, et réciproquement.

ART. 16. — Des magasins généraux seront institués dans chaque commune ou par fractions, s'il est jugé nécessaire, où tous les habitants trouveront, gratuitement, tous les objets de consommation utiles à l'existence, tels que: vêtements, linge, chaussures, literie, et enfin toutes sortes d'aliments.

Ces magasins seront approvisionnés par le soin des délégations communales et cantonales.

ART. 17. — Le canton étant le point central de chaque fraction des communes, c'est sur ce point que seront dirigés et centralisés

tous les instruments de production et les divers produits et matières utiles à sa fraction, et ainsi que le surcroît des produits pour être distribué où il le sera utile.

ART. 18. — Une délégation scientifique spéciale sera nommée dans chaque fraction des communes; elle sera composée des membres reconnus les plus compétents et aptes.

Ces délégations s'occuperont du développement le plus étendu du machinisme de toute sorte, en faveur des divers travaux sociaux, services publics et hygiène publique.

ART. 19. — Au canton, siégeront trois délégations distinctes. La 1^{re}, la délégation cantonale prise au sein du canton, au même titre que la délégation communale. La 2^e, la délégation des communes qui s'occuperait des intérêts généraux de son ressort: de la distribution de toutes sortes d'objets et matières utiles à chaque commune; de diriger le surcroît des produits où il le sera utile; et pourrait être, de plus, le Tribunal arbitral central, qui jugerait, en dernier lieu, toutes les causes qui lui seraient soumises par les habitants des communes de son ressort. La 3^e, la délégation scientifique.

ART. 20. — Une délégation centrale, composée d'un membre par canton, serait nommée et siégerait au centre de la France, avec mandat de s'occuper de tous les intérêts généraux de la nation, politiques et économiques; des divers services et transports publics, tels que: voies ferrées, voies de terre et de mer; des ports maritimes, des colonies, des postes et télégraphes, du bon fonctionnement de l'instruction publique; de la garde nationale, qui serait la nation armée; de l'échange des produits nationaux avec les divers pays, d'utiliser le surcroît de la production et de tout ce qui a un caractère général; et serait, en même temps, le lien fédéral national.

ART. 21. — Tous les délégués, sans exception, seraient nommés à la majorité des deux tiers des voix, et révocables à la volonté de leurs électeurs. Les élections auraient lieu au scrutin de liste, par commune; et tout citoyen serait obligé de voter après vingt ans révolus.

ART. 22. — Un seul code unique, émanant directement du peuple et révisable à sa volonté, réglerait toute la constitution sociale en général.

ART. 23. — L'armée permanente supprimée; tout citoyen valide, sans exception, sera équipé et armé, dans ses foyers, de 20 à 45 ans, savoir: 15 ans d'activité et 10 ans de réserve.

ART. 24. — L'instruction militaire sera appliquée à tous les enfants mâles, sans exception, dans toutes les écoles, et sera complétée à l'âge de 19 ans, s'il y a lieu.

ART. 25. — Toute police étant supprimée, tout citoyen aura la garde, au même titre, de la sécurité communale, cantonale et nationale.

ART. 26. — Si un besoin national l'exige, la levée des citoyens en armes pourra s'opérer de la manière suivante: 1^o de 20 à 25 ans, 2^o de 25 à 30, et 3^o de 30 à 35. Une organisation spéciale réglera l'armée nationale en général.

ART. 27. — Des citoyens compétents, désignés à cet effet, convoqueront, une fois par semaine ou par quinzaine, tous les citoyens équipés, sur un point déterminé du territoire communal ou cantonal, pour leur faire faire quelques heures d'exercices et passer l'inspection de l'équipement.

ART. 28. — L'enfant recevra son complet développement sur le territoire communal ou cantonal, afin qu'il reste constamment près de sa famille.

ART. 29. — L'homme et la femme seront majeurs à 18 ans révolus, et chacun jouira de tous ses droits sociaux par égalité, à partir de cet âge.

ART. 30. — L'égalité de l'homme et de la femme est proclamée devant le droit et le devoir, et chacun est responsable de ses actes en ce qui le concerne.

ART. 31. — L'union de l'homme et de la femme est totalement libre et ne sera contractée que par un lien moral, librement consenti par les deux parties qui feront la déclaration solennelle, en présence du peuple communal, de rester unis pour toujours.

Si des cas imprévus venaient à se produire, à l'égard de l'une des parties, qui portent atteinte à l'autre, la commune examinera s'il y a lieu de prononcer la dissolution. Dans tous les cas, si des inconvénients surviennent entre les deux parties, qui les mettent dans l'impossibilité de cohabiter ensemble, ils seront libres de se dissoudre sous leur responsabilité sans aucune sorte d'intermédiaire.

ART. 32. — Une maison unique de correction, sera instituée au centre de la France, où seront internés tous les malfaiteurs et caractères incorrigibles.

ART. 33. — Toute valeur monnaie: or, argent, papier, etc., sera totalement socialisée, et n'aura aucune sorte de valeur particulière ni cours en France.

Les fonds ne serviront qu'à l'échange des produits avec les divers pays d'Europe, et ainsi qu'à tout voyageur français en dehors du territoire.

ART. 34. — Tous les divers travaux sociaux et services publics fonctionneront gratuitement, et chacun n'aura qu'à s'approvisionner aux divers magasins généraux les plus proches, absolument de la même manière qu'actuellement dans les marchés.

Tous les moyens de transport nécessaires, seront organisés pour alimenter chaque jour les divers magasins généraux.

ART. 35. — La gratuité absolue de toute espèce de choses, étant

instituée en France; tout Français sera porteur d'une carte unique, et sur sa présentation, il lui sera délivré tout ce qui lui sera utile, soit en voyage ou ailleurs.

Les étrangers paieront, comme par le passé: chacun avec la monnaie de son pays.

ART. 36. — Des excursions permanentes gratuites seront organisées afin de permettre, à tous ceux qui le désireront, d'aller visiter le point du territoire qui leur conviendra, et ainsi que les pays étrangers.

Ces excursions auront, de plus, pour but de mettre en relations amicales toute la grande famille sociale en général.

La présente organisation sera appliquée, en même temps, à toutes les colonies qui dépendent directement de la France.

TRAVAILLEURS DU MONDE ENTIER,

Méditez attentivement ce Plan social, qui peut être appliqué à tous les peuples Tendons-nous tous les mains, sans plus tarder, et démolissons ensemble les frontières sinistres couvertes de notre sang, et brisons, pour toujours, les tyrans et les tyrannies, par la solidarité.

Encore une fois, notre délivrance est à ce prix.

DULUCQ

seul auteur.

